

Communiqué de presse

13 janvier 2014



Inscription en doctorat : les bonnes pratiques décrites par la CJC et l'ANDès

L'Association Nationale des Docteurs (ANDès) et la Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC) ont terminé la rédaction des 8 premières fiches du *Doctorat à la Loupe* relatives à l'avant-doctorat. Enjeux et acteurs du doctorat, élaboration du projet doctoral, recherche des financements et recrutement des doctorants sont les thématiques abordées au sein de fiches pratiques.

Une référence pour améliorer les pratiques avant l'inscription en doctorat

- « Vous avez pas une bourse, une allocation de thèse ?
- Non non, j'ai pas de piston... »

Cet échange issu du film *Gare du Nord* sorti en septembre 2013 illustre le manque de transparence, vécu ou perçu, lors de l'attribution de financements doctoraux.

Les fiches du *Doctorat à la Loupe* rappellent et détaillent la nécessité de transparence et d'ouverture dans le recrutement des doctorants, et la responsabilité du directeur doctoral dans le montage des projets doctoraux.

Un docteur y est décrit comme un « acteur essentiel de la société, de plus en plus confronté au changement, à l'imprévisible et à une compétitivité accrue et mondiale » (fiche 1, *Enjeux et acteurs du doctorat*). L'ANDès et la CJC réaffirment une nouvelle fois qu'il est « risqué pour un candidat au doctorat d'accepter [...] un projet doctoral dont le financement (notamment la rémunération du doctorant) n'est pas assuré » (fiche 7, *Procédure de recrutement du doctorant*).

À destination de tous les acteurs du doctorat, ces fiches visent à pallier le manque actuel de formations pour les directeurs doctoraux, et fournissent aux écoles doctorales des lignes de conduite pour les procédures de sélection et de validation des doctorants prévues dans la législation et les réglementations françaises et européennes.

« Pendant le doctorat », thématique des fiches à venir en 2014

La publication du *Doctorat à la Loupe* se poursuivra en 2014, avec des fiches concernant les bonnes pratiques de réalisation du doctorat. Ainsi, les questions d'intégration, d'encadrement et de suivi des doctorants seront abordées, ainsi que leur formation continue et leurs activités hors recherche. Des fiches seront également dédiées à la propriété intellectuelle et aux procédures de médiation.

La rédaction des fiches représente plus de 500 heures de travail collaboratif des membres de l'ANDès et des membres d'associations adhérentes à la CJC sur l'année 2013. Le projet est soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'ensemble des fiches déjà parues est disponible sur les sites de l'ANDès et de la CJC :

- → http://cjc.jeunes-chercheurs.org/doctorat-a-la-loupe/
- → http://www.andes.asso.fr/doctorat loupe.html